



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

BULLETIN D'ADHESION ET DE COTISATION 2023

Adhésion valable jusqu'au 31 décembre 2023

ENTREPRISE	:
ADRESSE	:
REPRESENTANT	:
TÉLÉPHONE (S)	:
E-MAIL	:
ACTIVITE	:
NOMBRE DE SALARIÉS	:
N°SIRET	:
DERNIER CHIFFRE D'AFFAIRES HT ANNUEL :	
MONTANT DE VOTRE DERNIERE CVO :	

J'adhère au SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIERE BOIS - SEFB et verse une cotisation pour l'année 2023 de € permettre ainsi au SEFB de défendre mes intérêts.

Barème d'adhésion :

CHIFFRE D'AFFAIRES HT	COTISATION	CHIFFRE D'AFFAIRES HT	COTISATION
De 0 à 100 000 €	150 €	De 2 500 001 à 5 000 000 €	1 750 €
De 100 001 à 250 000 €	250 *€	De 5 000 001 à 7 500 000 €	2 500 €
De 250 001 à 500 000 €	300 €	De 7 500 001 à 10 000 000 €	3 500 €
De 500 001 à 750 000 €	500 €	De 10 000 001 à 12 500 000 €	5 000 €
De 750 000 à 1 000 000 €	750 €	12 500 001 € et +	6 500 €
De 1 000 001 à 2 500 000 €	1 250 €		

CACHET ET SIGNATURE :

DATE ET LIEU :

Bulletin d'adhésion à nous retourner par courrier, après l'avoir complété, accompagné de votre chèque à l'ordre de « Syndicat Exploitants Filière Bois » – 149, avenue du Maine – 75014 Paris ou par courriel à sefbois@gmail.com après virement de votre cotisation sur notre compte HSBC – IBAN FR76 3005 6009 2409 2400 2465 166 – BIC CCFRFRPP – Domiciliation HSBC FR BBC PARIS LAFAYETTE

(A réception de votre cotisation, un justificatif comptable vous sera envoyé)